

A2P LOCAUX TECHNIQUES

• Objectif

La nouvelle certification A2P blocs portes "locaux techniques" apporte des garanties de résistance à l'effraction pour des ensembles complets et indissociables (porte, huisserie, organe de pivotement, cylindre, clé et serrure) destinés principalement à des bâtiments tertiaires ou industriels.

• Caractéristiques

La certification A2P blocs portes "locaux techniques" constitue une réponse adaptée à la menace de cambrioleurs expérimentés et professionnels avec trois classes de résistance croissante exprimées suivant la norme EN 1627 :

- A2P CR4
- A2P CR5
- A2P CR6

Cette certification intègre :

- Des exigences techniques pan-européennes (normes EN 1627, EN 1628 et EN 1630) pour les essais réalisés en laboratoire,
- Des contrôles réguliers des fabrications.